

Noisy-le-Sec (93130)

Le chantier du T1 à Noisy-le-Sec reprend ... sous escorte policière

Jean-Gabriel Bontinck | 01 Oct. 2015, 19h44 | MAJ : 01 Oct. 2015, 19h44



Noisy-le-Sec, ce jeudi. Pour les travaux préparatoires au prolongement du tramway T1, il faut détruire cette jardinière. Le maire UDI Laurent Rivoire s'y étant opposé, des policiers sont venus encadrer la reprise des travaux. **(LP/J.-G.B.)**

Nouvel épisode dans le feuilleton tragi-comique de l'extension du tramway T1 de Noisy-le-Sec à Val-de-Fontenay (Val-de-Marne). Ce jeudi, les travaux préparatoires ont repris, au carrefour (<http://actualites.leparisien.fr/carrefour.html>) où se rejoignent les rues Jean-Jaurès et Anatole-France.

Ce qui a donné lieu à une nouvelle passe d'armes entre le maire UDI de Noisy Laurent Rivoire et le conseil départemental de Seine-Saint-Denis, en charge des travaux.

Depuis toujours, Laurent Rivoire défend le prolongement par la « Plaine Ouest » plutôt que celui qui emprunte la rue Jean-Jaurès, en plein centre-ville. Mais c'est celui-ci qui a été déclaré d'utilité publique et, selon le département, plus rien ne s'oppose au démarrage des travaux. Fin juillet, des pelleteuses sont donc entrées en action pour dévier les réseaux souterrains, étape nécessaire avant le lancement du chantier du tram à proprement parler, prévu pour commencer fin 2016. Cet été déjà, Laurent Rivoire avait manifesté sa colère, en prenant un arrêté protégeant les jardinières situées sur ce carrefour. Celles-ci doivent en effet être détruites pour dévier les réseaux électriques souterrains.

Après quelques jours de pause, le conseil départemental a donc repris les travaux. « L'arrêté du maire n'a aucun fondement juridique, indique Emmanuel Petiot, directeur de la voirie et des déplacements au conseil départemental. D'autant que ces jardinières n'appartiennent pas à la commune, mais au département. » En revanche, les fleurs et le mobilier urbain autour appartiennent bien à la ville de Noisy-le-Sec. « Tout sera conservé et replacé quasiment à l'identique une fois les réseaux déviés », assure Emmanuel Petiot.

Fait rarissime, pour encadrer ce chantier de déterrage de plantes, une poignée de fonctionnaires (<http://actualites.leparisien.fr/fonctionnaires.html>) de la police nationale étaient présents. Il s'agit d'une mesure d'exception après que Laurent Rivoire a empêché la reprise des travaux par ses policiers municipaux en août dernier.

L' élu est passé deux fois sur le chantier dans la matinée de jeudi, mais n'a pu que s'incliner devant la force publique, non sans

dénoncer « un déni de démocratie ». « Ils passent en force. On est obligé de subir. On n'allait pas se mettre en travers. Mais la guerre n'est pas perdue. D'autres actions vont venir », assure son adjoint, Marcel Soligny. Après avoir déterré les plantes, les travaux se poursuivent ce vendredi avec la destruction de la jardinière de la discorde.

Les soutiens à Laurent Rivoire se multiplient



Bobigny, jeudi. La droite et le centre départemental ont déposé un vœu pour permettre l'étude d'un tracé alternatif du T1 (LP/S.T.)

Et si Laurent Rivoire, maire UDI de Noisy-le-Sec, parvenait à ses fins ? Il y a encore quelques mois, personne ne donnait cher de la stratégie mise en place par l'élu. Pourtant, ce jeudi, un vœu a été déposé par la droite et le centre au conseil départemental pour demander l'étude d'un autre tracé. « Il faut prendre en considération l'avis de tous les acteurs, martèle Aude Lagarde, patronne du groupe UDI. Le tracé du T1 ne doit pas nous être imposé d'en haut ».

Valérie Péresse, en personne, a annoncé, en cas de victoire, un réexamen du dossier T1. L'approche des élections régionales n'est sans doute pas étrangère à ce soudain coup de projecteur porté sur un dossier qui, jusqu'à aujourd'hui, n'avait pas vraiment mobilisé l'opposition départementale.

> Venez débattre et poser vos questions sur nos forums ! (<http://forum.leparisien.fr/>)